

présenté les crédits de son ministère, comme en fait foi surtout l'avant-propos à la page 351 du Livre bleu. Il y est question des frais de location, s'élevant à plus de 25 millions de dollars par année, qui devaient être payés au ministère des Travaux publics et des frais qui devraient être payés au contrôleur du Trésor pour l'émission de chèques et pour les services de comptabilité assurés pour le compte du ministère des Postes. Je voudrais faire certaines observations au sujet du tarif postal et j'espère sincèrement au nom des éditeurs canadiens que mes remarques porteront fruit.

Je voudrais signaler que je suis constamment en contact avec le ministère des Postes depuis 25 ans et qu'il n'y a aucune autre division ou ministère du gouvernement aussi efficace. Je n'ai jamais vu un employé durant mes 25 années de contacts avec des milliers d'employés des Postes qui n'était pas compétent et toujours en éveil. Je n'ai aucune critique à formuler au sujet du service. Il n'y a aucun honorable député qui connaisse aussi bien que moi-même le service du ministère des Postes, mais je voudrais faire quelques observations au sujet de l'état financier, notamment le tarif.

Le ministre des Postes nous a informés aujourd'hui qu'une fois payées les installations fournies par le ministère des Travaux publics—si les chèques sont échangés sur cette base—et une fois le contrôleur du Trésor compensé, les Postes devraient envisager un déficit de quelque 20 millions de dollars par année si elles ajoutent à ces frais le coût du transport du courrier en franchise. Le ministre des Postes nous a expliqué en détail que ce déficit découlait en grande partie du courrier de la deuxième classe. Comme tout le monde le sait, il s'agit là des revues et des journaux.

Les éditeurs de journaux et de revues au Canada estiment généralement que le gouvernement actuel n'agit pas dans leurs meilleurs intérêts; comme l'espérance reste toujours vivace au cœur de l'homme, nous espérons qu'un soulagement sera apporté un jour à cet égard.

Il est deux articles, dans les brefs commentaires que je veux faire, attribuables directement au ministère des Postes. Ce n'est ni le temps ni l'endroit pour parler en détail de la façon dont le gouvernement canadien permet à *Time* et à *Reader's Digest* de sucer le sang de l'industrie canadienne des périodiques. Lorsque le bill touchant les revues nous sera soumis—il figure au *Feuilleton* depuis le 11 mars—nous aurons, je l'espère, le temps de le commenter. Il a été présenté le 11 mars. Je ne sais pas quand la question du

drapeau a été soulevée pour la première fois, mais j'attends le débat sur le bill inscrit dans ce *Feuilleton* de mars.

Puis, il y a le gouvernement canadien qui exploite un service de radio et de télévision qui touche 26 millions de dollars d'annonces commerciales, dont les éditeurs canadiens de journaux et de revues devraient obtenir une part. Mais ces entreprises commerciales qui paient des impôts doivent concurrencer le gouvernement national pour toucher des recettes d'annonces, et nous espérons qu'en temps opportun on remédiera à la situation.

J'aimerais que le ministre explique, s'il le peut, pourquoi *Reader's Digest*, publication mensuelle, obtient le taux de 1½c. la livre pour traverser le Canada, tandis que les hebdomadaires canadiens tels que le *Standard*, de Montréal, la revue *Weekend*, le *Star Weekly*, de Toronto, etc., doivent payer 3c. la livre pour le même service exactement. Je laisse les membres du comité méditer cette pensée que le service postal accordé au *Standard*, de Montréal, au *Star Weekly*, de Toronto et à la revue *Weekend*, ainsi qu'à d'autres hebdomadaires canadiens, coûte 3c. la livre, tandis que cette grande (dirais-je) publication canadienne, le *Reader's Digest*, tient le même service, une fois par mois, pour 1½c. la livre. Ensuite, on viendra se plaindre amèrement des affreux déficits qu'entraîne le tarif de deuxième classe. A-t-on calculé la part de ces déficits qui tient au fait que des périodiques sont transmis au tarif de 1½c. la livre, tandis qu'on exige 3c. des hebdomadaires canadiens?

J'aimerais maintenant signaler à la Chambre une chose plus importante et qui exaspère les éditeurs canadiens depuis assez longtemps. J'ai écouté chacune des paroles du ministre des Postes avec le plus grand intérêt. Je regrette beaucoup, toutefois, qu'il n'ait pas jugé à propos de faire une déclaration sur la réunion de l'Union postale universelle qui s'est tenue à Vienne le mois dernier. Combien de députés savent que des millions et des millions d'exemplaires de périodiques américains et étrangers sont acheminés par notre service postal chaque mois sans que les Postes canadiennes touchent un seul sou. Rien d'étonnant qu'elles accusent un déficit de 20 millions de dollars, si elles transportent à titre gracieux des millions de périodiques sur une distance de milliers de milles.

Cette situation tient à ce que, jusqu'ici, il n'y a pas eu d'accord international stipulant que, lorsque les périodiques expédiés comme objet de la deuxième classe sont envoyés au Canada par des maisons d'édition étrangères, que ce soit des États-Unis, de Grande-Bretagne